



Le petit Journal

www.guarbecque.fr

BULLETIN MUNICIPAL – AVRIL 2018

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

A la rentrée scolaire, en septembre 2018, la semaine reviendra à 4 jours à l'école Daudet-Perrault. Une phase de consultation a eu lieu entre les parents d'élèves, les enseignants et la municipalité pour répondre au mieux aux besoins des enfants. Il a été décidé conjointement de revenir à la semaine des 4 jours et donc à la suppression des activités périscolaires gratuites suite à la fin des aides de l'état.

Le conseil municipal travaille sur le budget 2018 en essayant de faire un maximum de travaux sans augmenter la pression fiscale des Guarbecquoises et Guarbecquois sachant que nos dotations sont en baisse chaque année.

Félicitations à la commission informations pour ce très beau petit journal.

Votre maire
Christophe Fiancette



G
U
A
R
B
E
C
C
Q
U
E

2
0
1
8

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES - RETOUR AUX 4 JOURS

Monsieur le Maire expose que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4.5 jours.

Il permet au Directeur Académique des services de l'Education Nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.

Monsieur le Maire, propose que le Conseil Municipal se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le Code de l'Education

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant les intérêts des élèves de la Commune de Guarbecque

En considération de l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine à 4 jours,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

Emet un avis favorable au rétablissement de la semaine à 4 jours

1) CONVENTION « CŒURS DE FÉLINS »

Monsieur le Maire expose que suite à la première campagne lancée en partenariat avec la Fondation de 30 Millions d'Amis et l'Association Cœurs de Félines, il reste encore un bon nombre d'individus errants et qu'il conviendrait de faire une demande de renouvellement de ladite convention.

Monsieur le Maire rappelle que cette convention a pour but d'encadrer la mise en place d'une action visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur.

Elle détermine les obligations de chacune des parties intervenant dans les campagnes de stérilisation des chats errants sans propriétaire ou sans « détenteur » vivant sur le domaine public de la municipalité de GUARBECQUE.

Cette convention constitue un accord-cadre entre les deux parties. Pour être effective, chaque campagne fait l'objet d'un bon de mission spécifique qui détermine l'expression des besoins, la localisation et la date de l'intervention, le montant de l'aide allouée par la Fondation 30 Millions d'Amis et sa validité.

Monsieur le Maire sollicite que la prise en charge des frais de stérilisation et de tatouage des chats errants soient prise en charge par l'association 30 Millions d'Amis, et que le règlement des factures soit directement réglé au vétérinaire choisi par la Commune de GUARBECQUE.

Monsieur le Maire précise que l'identification des chats se fera au nom de la « Fondation 30 Millions d'Amis – 40 cours Albert 1^{er} – 75008 PARIS ».

Le Conseil Municipal, après délibération,

Emet un avis favorable pour la demande de renouvellement de convention de stérilisation et d'identification des chats errants,

2) CONVENTION PRÊT DU VIDEO PROJECTEUR

Monsieur le Maire expose que les associations souhaitent régulièrement bénéficier du prêt du vidéoprojecteur installé dans la Salle des Fêtes.

Monsieur le Maire indique qu'afin de pouvoir répondre favorablement à ces demandes, il est nécessaire de mettre en place une convention de prêt de matériel qui fixe les termes et les tarifs de ce prêt.

Le montant de la caution demandé est fixé à 500 €

Le Conseil Municipal, après délibération,

Emet un avis favorable pour la mise en place de la convention de prêt de matériel avec une caution fixée à 500 €,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

3) CANTINE - GARDERIE

Les effectifs des rationnaires sont en hausse : il convient de solutionner certains points

- Refaire le point sur le matériel de cantine pour accueillir les enfants dans les meilleurs conditions (acquisition d'un nouveau four, vaisselle, tables, chaises)
- Etude de possibilité sur la mise en place éventuelle d'un double service
- Le contrat CUI actuel se termine le 9 juin. Projet de prendre un nouveau CUI pour pallier la hausse d'effectif en cantine. Voir la problématique des nouvelles contraintes fixées par pôle emploi en matière de contrat CUI.

4) INFORMATIONS

Indemnités au receveur.

Le Conseil Municipal

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les Communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

DECIDE :

- De demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 1983
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, établi sur 120 jours soit une indemnité de 141.62 € (brut)
- Que cette indemnité soit calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Gérard PRUVOST, Receveur Municipal,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte le paiement de l'indemnité de Monsieur Gérard PRUVOST, Receveur Municipal, d'un montant brut de 141.62 € brut.

- **Acquisition de rayonnages**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de faire l'acquisition de rayonnage afin de permettre la création d'un local d'archives en Mairie. Proposition d'achat :

- 22 échelles métalliques de rayonnage munis de leurs embouts
- 200 étagères métalliques en galvanisé ainsi que leurs fixations
- 5 croisillons et leurs vis de fixation

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur l'acquisition de ces marchandises.

Le conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable pour l'achat de ces rayonnages au prix de 950 €.

- Demande de pose de miroir à la Ruellette

Associations

- Madame la Présidente de l'association « Le Vœu de Juline Aidons l'autisme », invite les membres du Conseil Municipal à son Assemblée Générale qui aura lieu le 23 février 2018 à 19 h à la salle des associations

- Madame la Présidente de l'association Caritative de Saint Venant invite les membres du Conseil Municipal à son Assemblée Générale qui aura lieu le 27 février 2018 à SAINT-VENANT.

- « Aux délices de l'Artois »

Madame DELECROIX gérante du nouveau commerce annonce son ouverture au 15 février 2018.

- Travaux d'Intérêt Généraux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention sera prise prochainement pour la mise en place de TIG dans la Commune

Départ en retraite de Béatrice PLANQUE



Ce fut en septembre 1977 que Monsieur le Maire Eugène Morin fit entrer Béatrice PLANQUE en tant qu'Agent de service pour la mairie et les écoles primaire et maternelle. En 1990, Monsieur le Maire Pierre Heughebaert lui donna le statut d'Agent Territorial où elle remplace Mme Duploux en 1996 à l'école maternelle. En 2001, à l'élection de Christophe Fiancette, son 3^{ème} Maire », elle occupe toujours le poste d'ATSEM jusqu'en 2012 puis prendra une retraite en mai 2017. Nous témoignons ainsi toute notre reconnaissance pour ces années de service rendues à notre collectivité. Pendant toutes ces années, Béatrice a été au service des enfants de l'école Daudet Perrault. Toujours serviable, disponible, rassurante pour les parents, assistant les enseignants, elle a accompagné avec efficacité l'intégration des petits à l'école. Elle gardera pour elle les témoignages d'amour des enfants, la confiance des parents, l'amitié de tous. Nous te souhaitons une bonne retraite !

Quelques travaux ...



Sécurité : mise en place de 2 miroirs Place St Nicolas et sortie des Services Techniques



Remplacement d'un poteau électrique à l'école Daudet Perrault



Aménagement d'un local de rangement aux services techniques



Aménagement salle des archives à la mairie

Aménagement local archives ancienne mairie



Habillage du local rangement salle polyvalente

La rentrée scolaire à l'école Daudet Perrault : la semaine revient à 4 jours

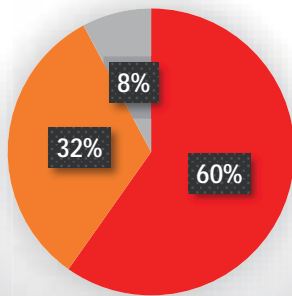
Le décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a élargi les possibilités de dérogations et permet notamment d'organiser le temps scolaire en huit demi-journées sans obligation de répartir les enseignements sur 5 matinées et 3 après-midis.

Ainsi pour répondre aux besoins des enfants, la municipalité a organisé une phase de consultation entre les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les élus. Une décision conjointe sur la réorganisation du temps scolaire a été prise le 12 mars 2018 : Les acteurs de la vie scolaire ont souhaité à la majorité le retour à la semaine des 4 jours. Dès lors une proposition à l'inspection a été présentée : les enfants auront cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H. Suite à la suppression de la dotation de l'Etat, les activités périscolaires gratuites (NAP) seront supprimées à la rentrée. Les enfants seront accueillis par le service de garderie, service à la charge des parents. La confirmation officielle sera connue de la municipalité le 15 mai 2018.

Rythme choisi par les familles

NSPP

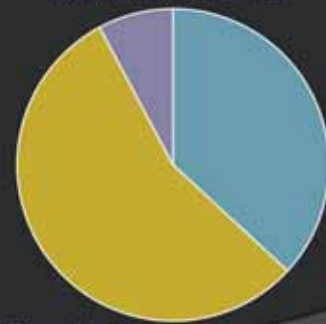
4 jours 1/2



4 jours

Horaire du matin souhaité par les familles

Horaire matin souhaité par les familles



■ 8H30 ■ 9H ■ Sans avis

CHASSE A L'ŒUF : FORT BOYARD A GUARBECQUE !!!



Cérémonie des bébés de l'année et des nouveaux habitants

Il est de tradition que le conseil municipal souhaite la bienvenue à ceux qui nous rejoignent ; cette démarche qui s'inscrit dans notre tradition d'hospitalité et de convivialité nous a permis d'accueillir les 47 familles et 14 bébés de l'année 2017. Voilà de la richesse humaine et culturelle dont profitera notre village.

Nous avons la chance de disposer, sur notre territoire, d'un riche patrimoine qui témoigne de l'histoire du village, d'un paysage verdoyant et d'un riche tissu associatif qui fait de Guarbecque une petite commune où il fait bon vivre.

Tous ces facteurs se conjuguent, aujourd'hui, pour attirer de nouveaux habitants, que nous sommes heureux d'accueillir dans la mesure où ils contribuent, à leur tour, à la vitalité de notre village.

Certains d'entre eux se sont installés à Guarbecque pour des raisons professionnelles,

- D'autres encore..., dans le cadre d'un rapprochement familial,
- Parfois..., ils arrivent de communes limitrophes de Guarbecque,

Afin de faciliter leur intégration, l'équipe municipale est à leur disposition. Ainsi les élus ont remis un petit livret détaillant les différents services que l'on peut trouver sur la commune et un autre livret où sont répertoriées les différentes associations qui sont aujourd'hui au nombre de 30, gage de la vitalité de notre village.



SORTIE A L'ORPHEON : UN BON MOMENT DE DETENTE

Le samedi 10 février, la commission culturelle a organisé une sortie au théâtre de l'Orphéon à Hazebrouck : l'occasion de vivre trois heures de total spectacle !

Le programme mêle subtilement sketches et chansons. Les sketches s'attaquent à l'actualité locale, nationale et internationale ; ils mettent également en scène des personnages tous plus décalés les uns que les autres. Ce ne sont pas des héritiers des Deschiens puisqu'ils existaient bien avant ! Familles pittoresques, commères flamandes, joggeurs pipelettes, piliers de bar philosophes... cette clique ahurissante soulève des vagues de fou-rire ! Côté chant, Rodolphe Pillisser, metteur en scène, et François Tourneur, directeur musical, lancent tous les ans de nouveaux défis à la troupe. Un spectacle très apprécié par les Guarbecquois qui a permis de mettre une bonne ambiance dans le bus sur le chemin du retour.



ILLUMINATIONS DE NOËL



Le 12 janvier, le Comité des Fêtes a mis à l'honneur les plus belles maisons illuminées pendant la période des Fêtes de Noël. Le jury est passé dans le village dans deux voitures pendant les fêtes de fin d'année.

Après une charmante vidéo des photos prises pendant les fêtes, chaque lauréat est reparti avec une décoration de Noël et la photo de son domicile.

Après un agréable moment de convivialité et d'échanges, le rendez-vous a été pris pour 2019.

Ont été sélectionnés :

Didier DEPAEUW – Eddy HOFFER – Dany BODART – Jean ROGER – Mickaël DONDAINE – Carlo DI CESARE – Dominique WILLIART – Bertrand MARTEL – Eric LEGRAIN – Christopher PAYELLE – Corinne POULLE – Bruno THELLIEZ – Michel COUSIN – Marie Madeleine WIART – Monique LARDEUR – Laurette THELLIEZ – Eric WIART – Léontine DUVIVIER – Dominique HANOT – Francis PICQUE – Jean Marie ATZORI -

LA COMMUNE PARTICIPE A L'OPERATION

« HAUTS DE FRANCE PROPRES »

Pour la seconde édition « Hauts de France propres » initiée par la région, sollicitant les Fédérations de chasse et de pêche ainsi que les collectivités, les Guarbecquois ont répondu présents.

Cette opération remplace notre nettoyage de Printemps initié par la Commission Environnement en 2008 et complète la seconde phase d'automne à laquelle les écoliers participent. La société de chasse « La communale », partenaire de la commune, a pris en charge la déclaration auprès de la Fédération ainsi que la commande des kits de nettoyage ; quant à elle, la commune géra la logistique du ramassage ainsi que la publicité. La collecte fut malheureusement fructueuse : **4 m³ de déchets** et **300 kg de verre ramassés**. Toute la population doit se sentir concernée, au regard des dépôts sauvages récurrents autour des bennes à verre installées dans la commune et des dépôts sauvages au travers du territoire tout au long d'une année. Nous sommes les premiers acteurs de propreté au sein de notre village et de notre société.



Hauts-de-France
PROPRES
Ensemble,
nettoyons notre région !
www.hautsdefrance-propres.fr



Un très grand merci à tous les participants.





Chaque année, les acteurs du Téléthon (associations, entreprises, particuliers,...) créent un élan de générosité exceptionnel en collectant des dons pour permettre à l'AFM-Téléthon de réaliser ses missions sociales.

Si les bénévoles font le Téléthon pendant les 30 heures, c'est toute l'année qu'ils le préparent en fonction de leurs disponibilités et de leurs compétences.

A Guarbecque, nous avons la chance d'avoir une participation massive de nos habitants, de nos associations. Cet élan de générosité a permis de récolter la somme de 10 773, 63€.



Deux nouveaux commerces à Guarbecque



Friterie La Guarbecquoise

Depuis le 13 février, Mme Crogiez a permis la réouverture de la friterie sur la place de la commune. Une carte très diversifiée qui réglera vos papilles.

La friterie est ouverte
midi et soir
11h30-13h45/ 18h30-
21h45



Confiserie : Aux D'Lys

Venez déguster les gourmandises et les chocolats d'Aux D'Lys !

La chocolaterie confiserie Aux D'Lys à Guarbecque vous accueille dans son espace gourmand de 8h00 à 12h15 et de 15h30 à 19h15. Le commerce est fermé le mercredi et le dimanche.

Aux D'Lys vous invite à découvrir un univers sucré avec sa variété de produits artisanaux, de chocolats et de confiseries.

Aux D'Lys vous propose :

- Des confiseries en vrac ou à l'unité
- Des chocolats artisanaux
- Des produits du terroir
- Des paniers garnis
- Un dépôt de pain

Tous les produits de votre chocolaterie-confiserie sont réalisés avec des produits de qualité, de façon artisanale et authentique. Pour se faire plaisir ou offrir, faites votre choix !

Dotée d'une longue expérience dans la restauration, Mme Delecroix Françoise s'engage à vous servir des délices élaborés artisanalement avec des produits frais.



Résidence Arbolys : un petit coin de vie bien sympa



La résidence Arbolys est totalement terminée depuis fin 2017. 9 nouveaux logements ont été mis en location dans l'année et les résidents viennent à presque 80% de Guarbecque ou des alentours. Le fait d'avoir un logement neuf dans un cadre bucolique, en plein centre de la commune et sans avoir les contraintes d'entretien du jardin encourage la demande de ce type de location. Des travaux d'aménagement restent à peaufiner comme remettre de nouveaux gravillons sur le parking et sur les abords des

logements. Une étude auprès d'un paysagiste est en cours pour une remise en valeur de la végétation. De nouveaux arbres fruitiers ainsi que des vignes variées seront bientôt plantées. Nous attendons les premiers rayons de soleil pour commencer les travaux et les plantations.



La résidence est constituée de logements composés d'un séjour, d'une cuisine équipée et de 1 à 3 chambres selon les logements. Les résidents peuvent se côtoyer dans les salles communes aménagées : un salon avec possibilité de se faire un petit café, un espace repos ou de lecture, une salle de remise en forme composée d'un tapis de course, d'un vélo elliptique et de 2 vélos d'appartement,

également un espace détente avec billard américain dans un cadre authentique de la ferme revisitée en loft. La bonne cohésion des résidents semble fonctionner, une ambiance conviviale, des petits services rendus les uns aux autres. Les œufs du petit poulailler, les lapins sauvages et les canards qui déambulent dans le parc arboré et, en saison, les cueillettes des fruits contribuent à cette ambiance Zen.



Les jardiniers amateurs se voient attribuer un petit lopin de terre pour assouvir leur passion et peuvent faire profiter leurs voisins de la récolte. Les amis boulistes vont bientôt se retrouver autour du barbecue. Les idées ne manquent pas à Arbolys. Vivement les beaux jours ensoleillés.



Depuis janvier 2015, les associations peuvent nous faire part de la vie de leur association dans le petit journal communal. N'hésitez pas à partager vos activités avec la population guarbecquoise : un petit article, une photo, tout est le bienvenu dans la gazette des associations. Vous pouvez déposer vos articles en mairie ou les envoyer par mail à mairiedeguarbecque@wanadoo.fr ou b.vancaeyzele@guarbecque.fr

Le vœu de Juline : Aidons l'autisme



Comme vous le savez, notre association a pour but de faire connaître l'autisme au grand public et de participer aux financements de matériels pouvant aider le quotidien des personnes atteintes d'autisme en reversant matériellement notre contribution aux établissements spécialisés ainsi qu'aux particuliers. Sans oublier l'hommage rendu à Juline, elle qui avait fait de l'autisme un engagement personnel. Lors de notre assemblée générale du vendredi 23 février, nous avons

remercié chaque partenaire et les bénévoles pour leur aide et leur soutien, qu'ils soient physiques ou matériels ! Nous avons remercié les participants pour leur présence et leur don lors de nos manifestations. Cela nous permet de continuer nos actions et de donner un sens à l'engagement de Juline.

Les membres de l'association se sont rendus, le samedi 24 février au matin, dans le centre d'autistes de Hantay. Nous avons fait de jolies rencontres et une très belle visite des nouveaux locaux nous a été proposée.

Nous sommes fiers d'avoir acheté, pour notre vrai premier projet, du matériel permettant à ce centre de se développer pour le plaisir des résidents.

Ballon de gym, cerceaux, set de badminton, guitare, tambourin, tapis de gymnastique, matériel de cirque, bâton de son, poufs, tapis de judo, maracas, petits instruments de musique et j'en passe ..

un réel plaisir de créer ce partenariat avec l'association autisme 59/62. De beaux projets nous attendent pour aider ces centres et cette association !

Nous vous remercions pour vos dons et vos participations qui nous permettent de pouvoir aider ce public !

Retenez notre date : samedi 5 mai soirée cochon grillé à la salle des fêtes de Guarbecque. N'hésitez pas à m'appeler au 06.28.72.05.22. (Dorine FIANCETTE)

ACCFA : Assemblée générale du club cyclo



C'est sous le signe de l'amitié que s'est déroulée la 18ème assemblée générale de l'amicale des coureurs cyclistes Flandre-Artois dans la salle des fêtes de CHOCQUES. Ainsi en a voulu l'ensemble du bureau de cette association qui regroupe en son sein 70 adhérents du Nord et du Pas de Calais. Le président Michel MOLLET, après les civilités d'usage, passa le flambeau au secrétaire Michel Quinchon pour la rétrospective des activités de l'année 2017. Puis Bernard DELVART, devant la centaine de personnes présentes, nous fit découvrir le bilan financier. Un bilan correct avant quelques dépenses exceptionnelles prévues cette année, annoncées par le président, comme des polos pour chaque membre à jour de cotisation. Gérard DARQUES nous rappela ensuite le palmarès de Yves DEPLANQUE qui remporta, dans les années 50-60 : 175 victoires et

ce fut ensuite pour terminer l'éloge de la carrière de Alain MOLMY qui restera à jamais comme l'un des plus beaux palmarès de notre région avec près de 260 victoires au compteur.

Jean REVEILLON, le président du jury, remet ensuite le trophée du meilleur espoir 2017, au cadet 2^{ème} année, sociétaire du Club cycliste d'ISBERGUES-MOLINGHEM, Sullivan LEROY pour son titre régional des Hauts de France. Un jeune coureur qui cumule déjà 34 victoires avant son passage dans la catégorie des juniors 1ère année.

Michel MOLLET rappela ensuite le calendrier des courses de gentlemen ou des randonnées, la 1ère le Dimanche 8 Avril dans le cadre du tour des 2 CAPS, à LANDRETHUN le NORD, un contre la montre par équipes de 2, la dernière à COMINES le 15 Octobre pour le traditionnel critérium des LOUCHES. Pour terminer, avant de passer les pieds sous la table pour le traditionnel banquet en compagnie des épouses, le président remercia une dernière fois Yvon MASSART le maire ainsi que les adjoints de la commune Brigitte WATTEZ et Francis BEUGIN ainsi que Gabriel HOLLANDER président de la CCI du Pas de Calais.

Les nouveaux membres 2018 :

Bruno HANNEDOUCHE parrain Christian PALKA

Philippe OURDOUILLIE parrain J Claude WILLEMS.

Jean François MRUGALLA parrains Pierre PARZYSZ, Guy LELEU.

Fabrice DEBRABANT parrain Michel MOLLET.

Emmanuel CAROU parrain Jean REVEILLON.



TENNIS CLUB DE GUARBECQUE : Assemblée générale

L'assemblée générale du club de Tennis de Guarbecque s'est réunie et a élu son nouveau bureau.

- MR VENEL BERNARD: PRESIDENT
- MR ECKMAN SEBASTIEN: VICE-PRESIDENT
- ME LAVERVIN LYDIE: SECRETAIRE
- MR LAVERVIN SYLVAIN: TRESORIER
- MR PATINIER ALAIN : TRESORIER ADJOINT

Vous pouvez contacter le Président du club par mail : tennisclub.guarbecque@gmail.com



LA JEUNE FRANCE ET LE CLUB DES SUPPORTERS



Avec le concours de la Municipalité, des clubs de l'O.S.AIRE et de l'E.S.ISBERGUES Section Athlétisme, la course pédestre du 23 décembre a connu pour sa 30^{ème} édition d' « A TRAVERS GUARBECQUE » un grand succès sportif.

C'est dans une ambiance très festive que la salle des fêtes s'est remplie et vidée au gré des courses.

Six grands clubs de la région et de nombreux individuels s'étaient donnés rendez-vous pour cette compétition sportive appréciée de tous.

Les premières épreuves étaient réservées aux enfants. 173 garçons et filles se sont mesurés pour remporter la victoire. Pour les adultes : une course de 5 km avec 130 participants et une course de 10 km avec 232 participants, étaient programmées. Les premiers de chaque catégorie ont été récompensés.

Nous remercions les 110 bénévoles qui nous aident chaque année à réaliser cette belle journée.

Le traditionnel arbre de Noël de la Jeune France s'est déroulé le mercredi 27 décembre. Les parents, les entraîneurs et les jeunes se sont retrouvés pour partager les coquilles et du bon chocolat chaud. Le club des supporters a offert aux 114 jeunes de l'école de foot un magnifique ballon.



Un grand merci aux entraîneurs et aux bénévoles qui donnent de leur temps pour permettre à nos jeunes de découvrir le plaisir du sport.

Président de la Jeune France :
Franck BLONDEAUX

Président club des supporters :
Serge TANT

Directeur de la course pédestre :
Olivier LEJEUNE



Le Comité des Fêtes a effectué son assemblée générale le mercredi 31 janvier. Après la validation du bilan moral et financier de l'année 2017, les nouveaux membres du bureau ont été élus. Le président sortant et nouvellement réélu adressa un très grand merci aux membres sortants pour leur travail ainsi qu'aux bénévoles de tout horizon.

Composition du bureau :

Président : Didier Toursel, Vice-président : Jacky Bametz, Secrétaire : Lucie Baude, Vice-secrétaire : Camille Gaquière, Trésorier : Michel Robitaille, Vice-trésorier : Jean-Paul Desmaretz

Membres : Jean-François Chaput, Gilles Delaire, Danièle Delgérie, Alain Dumont, Valérie Gaquière, Nathalie Goncalves, Rudy Lalloyer, Geneviève Louchart (rattachée à la commission sport), Guillaume Martin, Paulette Pezin.



Le nouveau bureau a d'ores et déjà travaillé sur les évènements :

- Belote à la salle des associations le Vendredi 30 Mars dès 19h00,
- Soirée dansante et costumée « Chic et choc » avec élections des Miss et Mister Guarbecque le SAMEDI 7 AVRIL à la salle des fêtes dès 19h00
- Loto du dimanche 8 Avril à la salle des fêtes, début 15h00



GUARBECCQUE
Vendredi 30 MARS
Concours BELOTE
 Inscriptions 19h00 - Début 20h00 arizine
 1^{er} PRIX : 100 Euros + 1 voyage par Equipe
 2^{em} PRIX : 70 Euros par Equipe
 3^{em} PRIX : 40 Euros par Equipe
 Un lot à chaque participant
 Jeux 421 et Dées Romanes
 en 4 parties



Chic & Choc
 Election Miss & Mister Guarbecque
 Samedi 7 Avril 2018 à 19h00
 Prix d'entrée : 4 €
 Salle des fêtes Restaurant rapide
 Candidature jusqu'au Mercredi 4 Avril 2018
 Cadeaux d'une valeur de 100€ + un Shooting photo



GUARBECCQUE
LOTO
 SPECIAL BONS D'ACHATS
 2 Euros le carton
 9 Euros les 6 cartons
 16 Euros les 15 cartons
 18 Euros les 18 cartons
Dimanche 8 AVRIL
 Salle des fêtes de Guarbecque
 Début 15h00 / Ouverture des portes à 13h30
 Loto offert à chaque participant

BOULET	20 €	30 €	40 €
BOULET	30 €	30 €	60 €
BOULET	20 €	30 €	80 €
BOULET	20 €	30 €	100 €
BOULET	20 €	40 €	400 €
BOULET	20 €	40 €	400 €
LETO PRIN	40 €	40 €	LETO
VITRINE	100 Euros minimum		
APERTU LOTO	30 €	40 €	100 €
LETO	20 €	40 €	80 €

Concernant la ducasse de juillet, notre « Guarbecque en fête » se déroulera le **Dimanche 15 juillet** sur le thème « **Vintage** » : expositions, concerts et déambulations seront au rendez-vous. Le Comité des Fêtes vous attend très nombreux lors de ces différents évènements.

LE CYCLO CLUB GUARBECCQUE

Pour sa 5^{ème} saison, le CYCLO CLUB GUARBECCQUE compte 45 adhérents. Le club est affilié auprès de 2 fédérations de cyclisme. La première, la FFC (Fédération Française de Cyclotourisme), permet de participer aux différents brevets cyclistes organisés tous les week-ends dans la région et la seconde, la FSGT, permet pour ceux qui le souhaitent de s'aligner au départ de compétitions sur route et vtt.

Pour cette année, certains de nos adhérents participeront au TOUR DES FLANDRES, LIEGE BASTOGNE LIEGE, LILLE HARDELLOT, LES MONTAGNES DE REIMS, L'ALSACIENNE, 6 H DE CROIX, CHTI BIKE TOUR, SAMER LE CROTOY, ST OMER CAP GRIS NEZ, des manifestations sportives dont les parcours varient de 160 à 270 km.



En nouveauté et pour la première année, le CCG a proposé son brevet à GUARBECCQUE le lundi 2 avril 2018, avec 2 parcours "Marche" de 5 et 9 km et 4 circuits "Vélo" de 12, 40, 60 et 80 km.

Pour ceux qui désirent nous rejoindre, les sorties s'effectuent les Samedis à 9h30, Dimanches à 8h00 et Mercredis à 18h00 au départ de Guarbecque.

Pour tout renseignement, s'adresser au Président du club, M. TRINEL Nicolas 06 17 32 59 15



Brevet lundi 02 avril 2018

452 Inscriptions :

Sortie Cyclo

- 1er : ROUETOIRE 25
- 2eme : BUSNES 23
- 3eme : RACQUINGHEM 20
- 4eme : HAM EN ARTOIS & LES BAUDETS 19
- 5eme : BEUVRY 12

Sortie Marche

- 1er : CYCLISTE DU COEUR LILLERS 15
- 2eme : GUARBECCQUE VTT 11
- 3eme : CTV VENDIN 7



Théâtre Salle St Maurice : Quelle famille !

C'est devant une salle comble et un public conquis que la troupe de théâtre de la salle St Maurice a présenté le vaudeville « Quelle Famille ». sous la mise en scène de Marie Thérèse VENEL. Une comédie où tout ce petit monde, qui s'adore, va se déchirer : un octogénaire qui habite dans la Nièvre, décide de divorcer et vient se réfugier chez sa fille Denise qui habite Paris. Depuis le mariage de sa petite-fille Michèle, il n'a pas mis les pieds dans la capitale, et ce mariage remonte à vingt ans ! Quand il sonne chez Denise, elle n'est pas là, et pour cause : elle est allée se réfugier chez sa fille Michèle, car elle-même a décidé de quitter son mari, Raymond, qu'elle soupçonne d'avoir une liaison. Papy traverse la rue et vient sonner chez sa petite-fille. Il trouve ses enfants et Bernard, le mari de Michèle qui vient juste de rentrer. Stupeur de tout le monde, quand il leur apprend la raison de sa présence. Tout se complique quand Annie, fille de Michèle et Bernard, petite-fille de Denise et arrière-petite-fille du Papy, arrive à l'improviste et leur annonce également son intention de se séparer de son mari...



Quelle Famille !

Une comédie de Francis Joffo
Mise en scène par Marie-Thérèse Venel

4 représentations
Les samedis
31 mars et 14 avril à 19h00
Les dimanches
1er avril et 15 avril à 16h30

8€ / adulte
5€ / enfant - de 12 ans

Billetterie
+ d'infos 06 29 60 22 67

Petite restauration sur place

Places encore disponibles pour les séances des 14 et 15 avril.



ETAT CIVIL ET INFOS DE CES DERNIERS MOIS

INFOS



Décès



Bernard BAILLEUL

Décédé le 16 décembre 2017
à St Venant
à l'âge de 65 ans

Antoine PLANQUE

Décédé le 10 janvier 2018
à GUARBECCQUE
à l'âge de 30 ans

Léon SUEL

Décédé le 30 janvier 2018
à GUARBECCQUE
à l'âge de 98 ans

Christian BURON

Décédé le 2 Mars 2018
à BOULOGNE SUR MER
à l'âge de 63 ans

Jacques EVERAERE

Décédé le 22 Mars 2018
à ISBERGUES
à l'âge de 87 ans

POINT ACCUEIL INFORMATIQUE EN MAIRIE

La municipalité met à disposition des demandeurs d'emploi un ordinateur muni d'une connexion internet pour faciliter leurs démarches administratives. L'accès à ce service se fait uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Info Comité des fêtes

Le goûter des aînés aura lieu le mardi
17 juillet 2018 à la salle des fêtes



Concours photo

Le concours photo de fin d'année est déjà ouvert, vous pouvez déjà nous faire parvenir vos photos. Le thème abordé cette année est « **Je photographie les animaux** ». Les meilleures photos trouveront place dans le calendrier de 2019.

Rappel règlement : Pour participer, il vous suffit de déposer en mairie vos photos, à raison de 3 photos par famille, sur papier photo 10x15, format paysage avec les nom et prénom inscrits au dos, et sans aucune retouche avant le 18 septembre 2018.

Naissances

Bienvenue à :



Raphaël CAMPAGNE

de Grégory CAMPAGNE et de Pauline DULOT
Né le 17 décembre 2017 à BETHUNE

Luna BARBOSA

de Logan BARBOSA et de Lolita TRUPIN
Née le 20 décembre 2017 à DIVION

Charly DHOLLANDE

de Mickaël DHOLLANDE et de Nathalie PESET
Née le 27 décembre 2017 à DIVION

Maëlle HODENT

de Jesaël HODENT et de Julie BODART
Née le 29 décembre 2017 à BEUVRY

Alexis GENDREAU

de Damien GENDREAU et de Audrey BOULANGER
né le 16 Mars 2018 à BEUVRY

Nouveaux Guarbecquois



Nous vous invitons à vous présenter en mairie, dès votre emménagement effectué.

Cela permettra de faire plus ample connaissance avec vous lors d'une cérémonie organisée par la municipalité.

Avis aux Guarbecquois

Si vous constatez un point lumineux défectueux dans votre rue, veuillez le signaler en mairie. Nous ferons les démarches nécessaires pour assurer les réparations rapidement. Merci.